

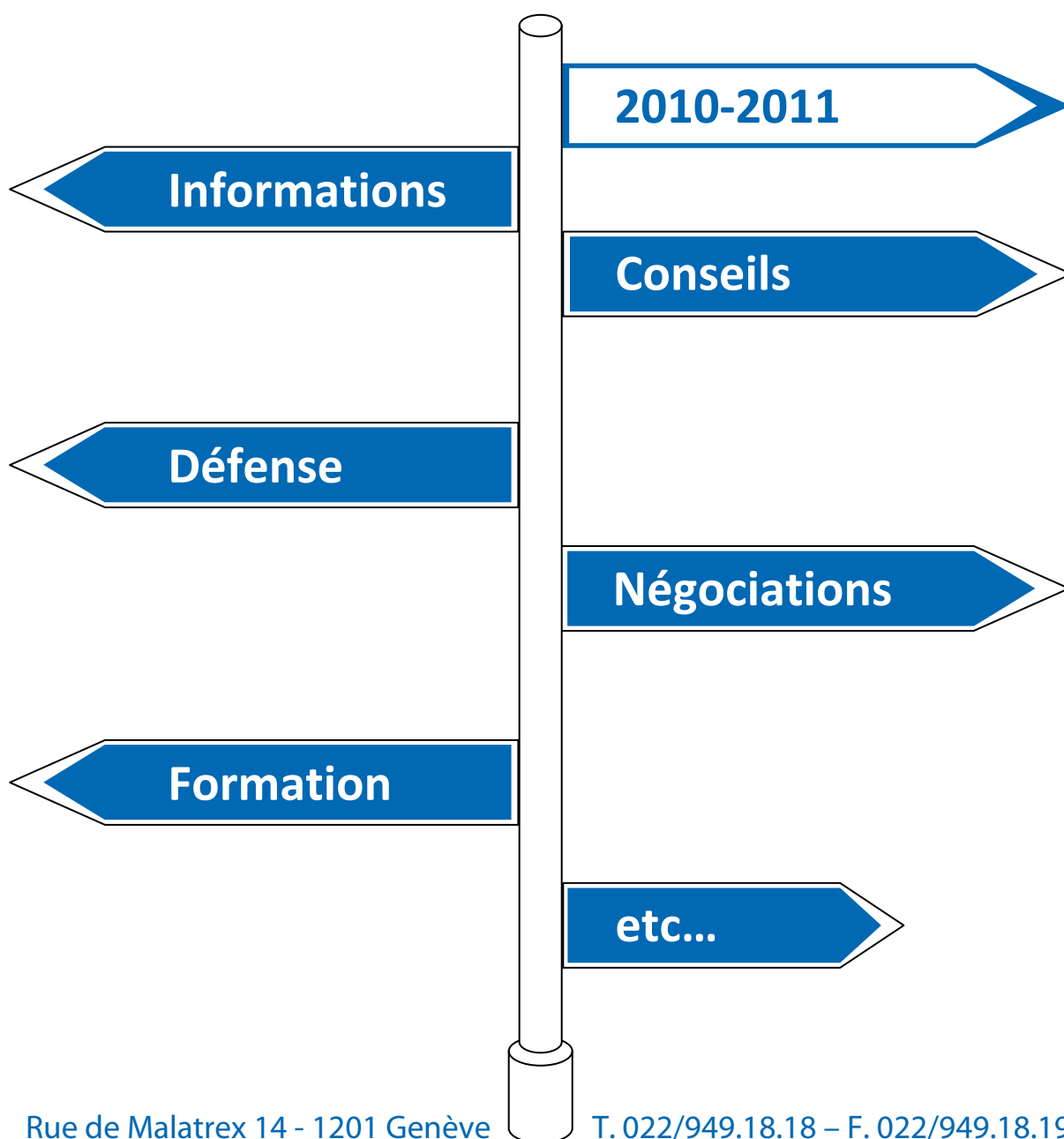


**Société suisse des entrepreneurs  
Section de Genève**

---

# Rapport d'activités

---



Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève

T. 022/949.18.18 – F. 022/949.18.19

E-mail : [sse@sse-ge.ch](mailto:sse@sse-ge.ch) - Site : [www.sse-ge.ch](http://www.sse-ge.ch)

# SOMMAIRE

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Informations SG/SSE – juin 2011</b>	<b>2</b>
Nombre d'entreprises selon le personnel d'exploitation occupé (données CCB)	2
Admissions & démissions d'entreprises à la SG/SSE	2
Les membres du Comité (2011-2012)	3
Organisation du Secrétariat	3
Organigramme SG/SSE	6
<b>Politique d'association</b>	<b>7</b>
Situation conjoncturelle	7
Activités de l'association	8
Activités prioritaires SG/SSE 2011	9
Certificat de la Charte d'éthique	10
<b>Région Romandie</b>	<b>11</b>
Organisation	11
Annexe 19	11
Taux de régie	11
<b>Technique</b>	<b>12</b>
Délais de paiements	12
Cours techniques	12
Série de prix Génie civil de la SG/SSE Edition 2010	12
Rencontre avec les partenaires	13
Swisscom	13
Niveau de prix	13
Programme d'inscription des soumissions en ligne	13
Sortie technique	14
Indices officiels genevois de la SG/SSE	14
Site Internet	14
<b>Main-d'œuvre (Affaires sociales &amp; Relations du travail)</b>	<b>15</b>
CN/CCT	15
Intempéries	16
Retraite anticipée / RA	16
Lutte contre le travail au noir	16
Bureau de contrôle	17
Rencontres des responsables des ressources humaines (RH)	17
Système santé	18
Système de soutien en entreprise et de réinsertion pour les métiers du bâtiment	18
Partenariat en capacité de production - Prestation de service en main-d'œuvre interentreprises	18
<b>Formation et relève professionnelle</b>	<b>19</b>
Formation initiale (apprentissage)	19
Perfectionnements professionnels	20
Manifestations & événements	21
Commission de relève professionnelle et Groupe paritaire pour la formation	22
Coordonnées du Coordinateur pour la formation professionnelle SG/SSE	22
<b>Annexe</b>	<b>23</b>
Calendrier des séances 2011	24

# Editorial

Durant cette année sous revue, plusieurs événements ont rappelé combien notre conception du monde est vulnérable, mais aussi source de promesses.

L'exemple du séisme au Japon en est un. Le tsunami qui a suivi, provoquant les incidents de la centrale de Fukushima, a relancé le débat sur la production et l'utilisation de l'énergie un peu partout dans le monde.

Que l'on soit pour ou contre, il est stupéfiant de constater avec quelle rapidité les gouvernements de certains pays peuvent faire des choix dans l'urgence, comme décider de sortir du nucléaire et ce malgré l'énorme enjeu que cela constitue.

A l'échelle de notre petit canton, ce qui est regrettable, c'est que chaque fois qu'un courant politique, quel qu'il soit, a une bonne idée, un projet ou une proposition pour enfin pouvoir commencer à construire les 2'500 logements par an dont les genevois ont tant besoin, l'autre s'empresse de lui savonner la planche. Nos politiques, de quelque bord qu'ils soient, devraient s'inspirer des décisions rapides que l'on peut prendre si l'on sait faire preuve de bonne volonté et placer l'intérêt général en priorité.

Les origines du soulèvement du monde arabe ont, elles, mis en évidence combien l'emploi est un facteur déterminant du bien-être économique et social. Ne pouvant voir son rêve entrepreneurial se concrétiser, un jeune homme a commis un acte désespéré, provoquant ensuite la révolte des habitants de sa ville.

Le parallèle est certes un peu abrupt, mais il est peut être de bon ton de se rappeler, en année de renouvellement de la Convention nationale de notre secteur d'activités, que les efforts consentis par les partenaires sociaux sont essentiels pour maintenir des conditions de travail modernes et avantageuses pour chaque partie.

Pour nos membres, si le millésime 2010 a plutôt été bon dans son ensemble, l'année 2011 est sujette à interrogations, en raison notamment de l'absence de visibilité sur l'évolution des commandes.

Le niveau des prix, au plus bas, reste une préoccupation majeure des entreprises, lesquelles ne sont guère en mesure de réaliser de marges bénéficiaires. La SG/SSE a déjà tiré la sonnette d'alarme en plusieurs occasions.

Enfin, le manque de main d'œuvre qualifiée constitue un sérieux problème. Nos métiers n'ont malheureusement pas le même attrait que ceux d'autres secteurs. Un effort important reste à produire pour mieux faire connaître le secteur de la construction, changer une image qui n'est pas en adéquation avec la réalité, susciter l'intérêt des jeunes et inciter les entreprises à participer à l'effort de formation.

**André Hagmann** & **Evelyne B. Baumgartner**

*Président*

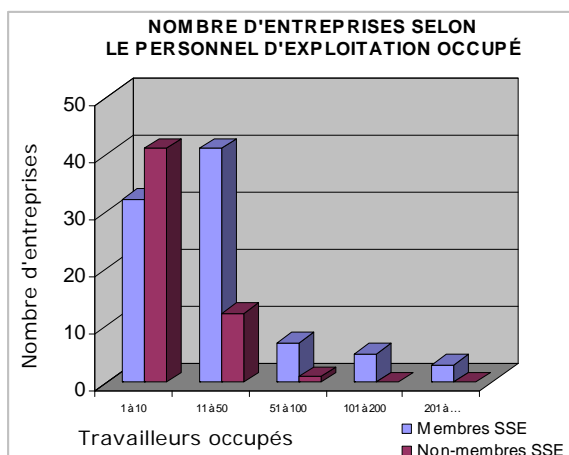
*Secrétaire générale*



# Informations SG/SSE – juin 2011

## Nombre d'entreprises selon le personnel d'exploitation occupé (données CCB)

L'effectif du personnel d'exploitation (à Genève) a augmenté entre 2009 et 2010. En effet, on enregistre, au 31 décembre 2010, 71 travailleurs de plus. Le nombre d'entreprises n'ayant quasiment pas varié (+1), nous pouvons voir, ici, le signe de la légère reprise qui a cependant principalement bénéficié au secteur du génie civil.



En analysant les variations du personnel d'exploitation pour la période du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010, nous pouvons constater l'évolution suivante, selon la taille des entreprises :

- > 201 travailleurs : pas de variation dans cette catégorie ;
- de 101 à 200 travailleurs : pas de variation dans cette catégorie ;
- de 51 à 100 travailleurs : faible variation, +1 entreprise dans cette catégorie ;
- de 11 à 50 travailleurs : faible variation, +2 entreprises dans cette catégorie ;
- de 1 à 10 travailleurs : faible variation, -2 entreprises dans cette catégorie.

Ces résultats confirment une certaine stabilité des entreprises pour l'année 2010.

Enfin, le taux de représentativité des effectifs des membres et membres invités de la SG/SSE, par rapport à tous les travailleurs enregistrés à la CCB, a subi une très légère baisse, en passant de à 89.23% en 2009 à 87.94% en 2010.

## Admissions & démissions d'entreprises à la SG/SSE

L'Association n'a pas enregistré de nouveau membre pour l'année sous revue.

Elle déplore le départ des entreprises suivantes :

- ✗ Angelone Sàrl (cessation d'activités)
- ✗ Gini SA (fusion avec Marti Construction SA)
- ✗ Nobile & Cie SA (passage au Second œuvre)
- ✗ Sogetri SA (activité hors Gros œuvre)



C'est avec tristesse que la SG/SSE informe de la disparition, en août de l'année passée, de **Monsieur Bernard Schopfer**, ancien membre du Comité, en mai 2010 de **Monsieur Raffaele Angelone** et en avril de cette année de **Monsieur André Blatti**. Une pensée émue à leurs familles et à leurs proches.

## Les membres du Comité (2011-2012)

**HAGMANN André**  
Président (\*)

**BRUNNER René**  
Vice-président (\*)

**PITTET Julien**  
Trésorier (\*)

**BEL Daniel**  
Membre

**CALAME Olivier**  
Membre & Président du Comité santé SG/SSE

**GALLAY Robert**  
Membre & Président de la Commission technique (\*)

**GENOUD-PRACHEX Dominique**  
Membre

**JACQUEMOUD Christian**  
Membre

**L'HÔTE Pierre-Alain**  
Membre & Président de la Commission paritaire du  
Gros œuvre (CPGO) (\*)

**MARTINO Philippe**  
Membre

**MEYLAN Philippe**  
Membre

**PERRIN Jean-Charles**  
Membre & Président de la Commission de relève  
professionnelle (\*)

*Assistent aux séances du Comité avec voix délibérative :*

**BAGATTINI Michel**  
Membre invité, Président de la Caisse de  
compensation du bâtiment (CCB)

**PERRET Luc**  
Membre invité, Président de la Fédération genevoise  
des métiers du bâtiment (FMB)

*(\*) membres du Bureau*

Lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2011, un hommage spécial a été rendu à **René Brunner**, Président de la Commission de relève professionnelle, qui se retire après 8 années de bons et loyaux services. Il a été remercié chaleureusement pour son engagement tant au niveau local, que romand ou encore national. René Brunner laisse un département remarquablement structuré, à même d'aborder l'avenir dans les meilleures conditions.

**Jean-Charles Perrin** reprend les destinées de la formation professionnelle, alors que **Julien Pittet** le remplace au poste de Trésorier.

Enfin, **Daniel Bel** et **Philippe Martino** ont été brillamment réélus pour un nouveau mandat.

### Organisation du Secrétariat

La volonté de satisfaire les membres guide les collaborateurs de la SG/SSE dans leur activité et leurs actions quotidiennes.

Afin d'assurer la qualité des prestations de l'association, les rôles de chaque collaborateur ont clairement été redéfinis, permettant à chacun d'entre eux, dans son domaine de prédilection, de répondre à toute question avec compétence et professionnalisme.

Le Président et la Secrétaire générale remercient chaleureusement les membres du Comité, les personnes qui s'investissent personnellement dans les différentes commissions, ainsi que les collaborateurs du Secrétariat pour leur important engagement.

Enfin, le Secrétariat, et plus particulièrement son département de la formation professionnelle, s'est enrichi, en août 2010, d'une collaboratrice pédagogique en la personne de

**Anne-Marie Schneeberger,**

appelée à seconder le Coordinateur pour la formation professionnelle de la SG/SSE, notamment dans le domaine des formations qualifiantes.

La SG/SSE lui souhaite la bienvenue et plein succès dans l'exercice de sa fonction.

## Composition du Secrétariat & descriptif des tâches

### Evelyne B. BAUMGARTNER

---

#### **Secrétaire générale**

- Direction de l'Association
- Défense des intérêts des membres
- Statuts, règlements, conventions collectives (CN/CCT)
- Politique sociale, relations du travail, marché de l'emploi, lutte contre le travail illicite
- Ressources humaines, assurances sociales, retraite anticipée FAR, RC, SUVA
- Immeubles Malatrex 12-14
- Fondation Immeuble Rue de Lausanne
- SISEG SA
- Co-Secrétariat de la Chambre Genevoise du Carrelage et de la Céramique (CGCC)

### Gérard BOTTAZZOLI

---

#### **Coordinateur pour la formation professionnelle**

- Relève et formation professionnelle
- Présélection et placement des apprentis
- Encadrement de l'apprentissage
- Perfectionnement professionnel
- Validation des acquis (VAE)
- Coordination avec les institutions de formation
- Valorisation des métiers
- Organisation de manifestations et visites
- Suivi administratif des commissions liées à la formation
- Statistiques annuelles et analyses

### Carine KOLLER

---

#### **Responsable technique**

- Assistance des membres – Domaine y afférent
- Etablissement des indices
- Gestion des membres
- Gestion des inscriptions aux soumissions
- Organisation de cours techniques
- Organisation de manifestations & Assemblée générale
- Responsables techniques romands - Membre
- Taux de régie Région Romandie
- Rapport d'activités SG/SSE
- Gestion du site Internet SG/SSE
- Maintenance informatique

### Alain ROUSSEAU

---

#### **Secrétaire patronal main-d'œuvre**

- Assistance des membres – Domaine y afférent
- Relations du travail, marché de l'emploi, CN/CCT
- Gestion du système de prêt de main-d'œuvre interentreprises
- Organisation des séances RH
- Charte d'éthique
- Parcours sécurité
- Responsable système santé et sécurité SG/SSE
- Fonds paritaire et patronal – Suivi administratif et comptabilité
- Formation de l'apprenti
- Secrétariat de la CGE

### Sarah SALEH

---

#### **Secrétaire administrative**

- Accueil, réception, standard téléphonique
- Tenue et gestion du Secrétariat (courrier, correspondance, classement)
- Comptabilité, CCP, banques, caisse SG/SSE
- Gestion salles de conférence
- Intendance, économat
- Le Shop
- Organismes & Commissions
- Organisation de manifestations – Assistant(e)
- Autres secrétariats (Malatrex 12-14, CGE, Immeuble Rue de la Lausanne, SISEG SA) - Suivi administratif

### Anne-Marie SCHNEEBERGER

---

#### **Collaboratrice pédagogique**

- Relève et formation professionnelle
- Suivi pédagogique des formateurs
- Suivi et gestion qualité des formations qualifiantes (AFP, CFC)
- Recrutement
- Comptabilité

### Paul SCHWEIZER

---

#### **Commissaire d'apprentissage**

- Surveillance de l'apprentissage

### Christophe GIROUD

---

#### **Formateur de halle**

- Formation pratique des apprentis maçons
- Formation pratique des candidats adultes
- Validation des acquis
- Gestion de la Halle de maçonnerie
- Evénements liés à la formation professionnelle

### **Apprenti employé de commerce**

- Accueil, réception, standard téléphonique
- Intendance, économat
- Assistant des différents départements  
(Formation professionnelle, Main-d'œuvre,  
Secrétariat, Technique)
- Classement

Il y a une année seulement, je ne savais pas encore ce que j'allais faire dans un avenir proche, jusqu'au jour où j'ai participé à un entretien dans les locaux de la Section de Genève de la Société suisse des entrepreneurs et que l'on m'a offert un stage susceptible de déboucher sur la signature d'un contrat d'apprentissage. Depuis ce jour, j'ai su ce que je voulais faire pendant les années à venir.

Au début de l'année, étudiant et vivant à Genève depuis quelques années, je me sentais un peu éloigné de ma famille qui vit dans le canton du Valais. Ce sentiment d'éloignement est aujourd'hui compensé par une sorte de nouvelle famille que j'ai trouvée à la SG/SSE. Je me suis tout de suite senti bien accueilli et à l'aise. Durant ma 1<sup>ère</sup> année, j'ai trouvé ma place au sein d'une équipe unie et solidaire en toutes circonstances.

Etant un jeune apprenti, j'ai eu du mal à m'habituer à la vie professionnelle. J'ai bénéficié de beaucoup de conseils de mes collègues. Je les en remercie. Je suis sur la voie de construire, grâce à cela, de très solides fondations pour mon avenir.

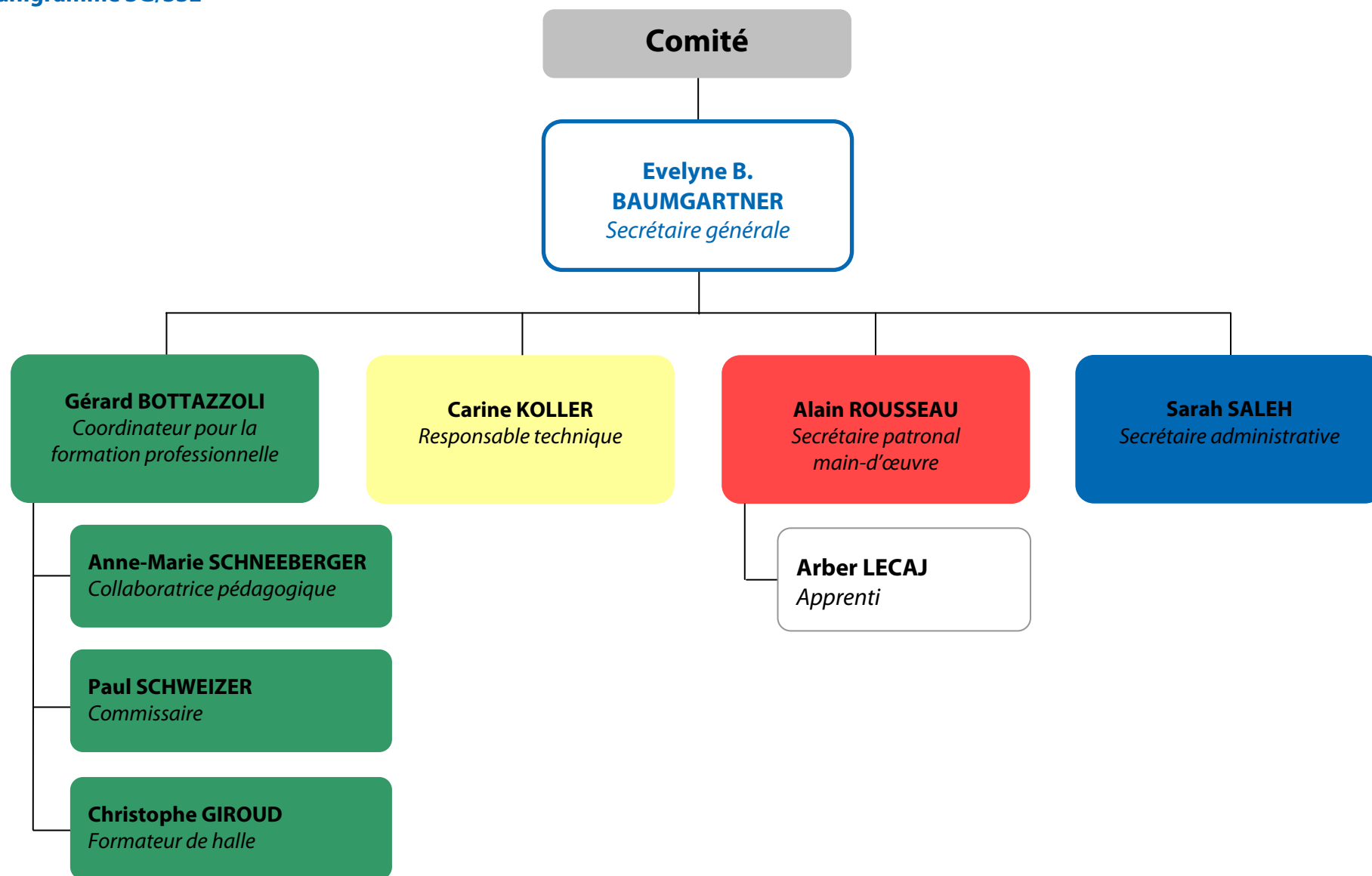
Avec les différents départements que nous gérons, j'ai découvert les prestations qu'offre notre association et j'ai eu l'occasion d'approfondir mes connaissances. Mon expérience me permet, aujourd'hui, d'améliorer la qualité de mon travail de plus en plus rapidement et je commence à acquérir une certaine autonomie.

Pour finir, j'ai hâte de commencer ma 2<sup>ème</sup> année d'apprentissage, de découvrir encore de nouvelles choses et de me perfectionner. Bien entouré et avec du travail, j'espère atteindre mes objectifs : démarrer dans la vie avec un diplôme et surtout ... un métier entre mes mains.

Arber Lecaj



## Organigramme SG/SSE



# Politique d'association

## Situation conjoncturelle

Si la crise financière de 2008 n'aura pas laissé de séquelles irréversibles à notre canton et à son économie, force est de constater que les crises se succèdent.

Tout d'abord celle de la dette publique grecque qui a contaminé le Portugal, puis l'Espagne et peut être prochainement l'Italie. On entend même, ça et là, que les Etats-Unis pourraient se retrouver en défaut de paiement ... Ensuite, la crise des monnaies (dollar et euro) qui fait que le franc suisse s'apprécie de jour en jour et que l'on ne peut encore affirmer s'il s'agit d'un problème ou d'une opportunité.

Quoi qu'il en soit, ces événements auront inévitablement un impact à Genève. Que ce soit au niveau des industries exportatrices indigènes, des banques ou encore des multinationales établies dans le canton.

Notre secteur, lui, résiste et l'optimisme est de rigueur !

Car à ceux qui prétendraient qu'il n'y a aujourd'hui plus de placement sûr on peut répondre sans ambages : si, la pierre !

L'annonce de la réalisation de prochains grands projets, tels que les Cherpines (zone dont le déclassement a largement été accepté en votation), le PAV ainsi que les nombreuses constructions de logements promises par le Conseil d'Etat, ouvrent des perspectives intéressantes.

Mais on le voit, la situation peut évoluer très rapidement.

Il est de notoriété publique que le Canton de Genève est le plus endetté de Suisse, que son train de vie est resté élevé ces dernières années et qu'il peine à assainir sa situation, en raison d'une structure administrative trop lourde notamment. Il est à espérer que l'Etat continuera à investir annuellement 900 millions de francs ces prochaines années, comme il s'y est engagé lors de la présentation de son budget 2011, pour rattraper le retard pris dans la réalisation de logements et d'infrastructures. Il doit faire preuve de détermination et ne surtout pas pêcher par excès de prudence.

Les entreprises genevoises doivent, elles, toujours faire face à la concurrence d'entreprises extérieures.

La pression sur les prix reste vive et les problèmes de rentabilité sont sévères pour certaines d'entre elles.

Par une déclaration tapageuse, le Conseil d'Etat a demandé aux employeurs d'engager des chômeurs et d'assumer leur responsabilité sociale.

S'il est un secteur d'activités auquel on ne peut pas reprocher de ne pas jouer de rôle social, c'est bien celui du Secteur principal de la construction.

Entendant mettre en place un dispositif de remplacement des chômeurs genevois, le gouvernement doit, parallèlement, soutenir son économie. On ne peut décemment pas exiger des entreprises qu'elles s'investissent sur tous les fronts (création d'emplois, formation professionnelle, participation aux dépenses publiques, etc.) et ensuite confier des mandats à des entreprises qui n'ont pas les mêmes contraintes.

Dans ce contexte, il est essentiel d'établir des règles uniformes.



## Activités de l'association

Liste non exhaustive :

<b>Assemblée générale</b>	<b>19.05.2010</b>
Assemblée des Délégués (Berne)	20.05.2010
Bureau SG/SSE	02.06.2010
Sortie technique <i>Cimenterie Holcim (Eclépens)</i>	04.06.2010
Réunion des responsables RH	14.06.2010
Comité SG/SSE	16.06.2010
Région Romandie (Yverdon)	23.06.2010
Commission paritaire du Gros œuvre	24.06.2010
Assemblée générale SSE et HGC Commerciale (Berne)	25.06.2010
Commission paritaire du Gros œuvre	27.07.2010
Conférence des Directeurs et Secrétaires II/10 (Berne)	31.08.2010
Conférence des Présidents (Berne)	01.09.2010
Bureau SG/SSE	01.09.2010
Commission paritaire du Gros œuvre	07.09.2010
Point contact <i>Les vols sur les chantiers</i>	13.09.2010
Région Romandie (Yverdon)	15.09.2010
Rencontre avec les mandataires	16.09.2010
Réunion des responsables RH	20.09.2010
Comité SG/SSE	22.09.2010
Sortie technique <i>Maison de l'écriture (Montricher)</i>	24.09.2010
Bureau SG/SSE	06.10.2010
Rencontre avec l'AGIATCOM	12.10.2010
Rencontre avec les fustiers	13.10.2010
Rencontre avec Swisscom	13.10.2010
Rencontre d'automne SG/SSE	20.10.2010
Région Romandie Assemblée d'automne (Lausanne)	05.11.2010
Commission paritaire du Gros œuvre	09.11.2010
Bureau SG/SSE	10.11.2010
Assemblée des Délégués (Locarno)	17/18.11.2010
Comité SG/SSE	24.11.2010
Point contact & Séance spéciale RH <i>Accident sur un chantier</i>	29.11.2010
Bureau SG/SSE	08.12.2010
Région Romandie (Yverdon)	15.12.2010

Cours techniques <i>Variations économiques</i>	11.01.2011
Cours techniques <i>Calculations des offres</i>	13.01.2011
Commission paritaire du Gros œuvre	18.01.2011
Cours BST III (EDEX)	19.01.2011
Séminaire Comité SG/SSE	25/26.01.2011
Conférence des Directeurs et Secrétaires I/11 (Lausanne)	28.01.2011
Point formation <i>OACP</i>	08.02.2011
Région Romandie (Vaumarcus)	11.02.2011
Bureau SG/SSE	16.02.2011
Point contact <i>Série de prix GC de la SG/SSE</i>	22.03.2011
Comité SG/SSE	09.03.2011
Commission paritaire du Gros œuvre	15.03.2011
Bureau SG/SSE	23.03.2011
Point contact & Séance spéciale RH <i>Accord paritaire genevois</i>	11.04.2011
Comité SG/SSE	13.04.2011
Conférence des Présidents (Berne)	06.04.2011
Commission paritaire du Gros œuvre	03.05.2011
Région Romandie (Yverdon)	04.05.2011
Assemblée des Délégués (Berne)	19.05.2011
<b>Assemblée générale</b>	<b>25.05.2011</b>



## Activités prioritaires SG/SSE 2011

### Sous-traitance & Responsabilité solidaire

L'introduction d'un système visant à tenir solidairement responsable l'entrepreneur si l'un de ses sous-traitants ou sous-sous-traitants est défaillant (notamment en matière de paiement des salaires et des cotisations sociales) a alimenté bon nombre de discussions.

Si l'idée de l'instauration d'un tel principe a fait un bout de chemin, il doit impérativement pouvoir être étendu au maître d'ouvrage. Telle est du moins la position que défend la SG/SSE.

### Partenariat avec les TPG



Le développement durable et la mobilité étant un des sujets de préoccupation des entrepreneurs, la SG/SSE est en discussion pour conclure - d'ici l'automne 2011 - un partenariat avec les TPG permettant d'obtenir des tarifs préférentiels sur tout leur réseau pour tous les collaborateurs des entreprises membres !

### Plate-forme de dépôt pour les membres

A Genève, on le sait, il est de plus en plus difficile de trouver des terrains pour y loger des activités du secteur secondaire. Certaines communes souhaitent même le déménagement d'entreprises dont les activités ne sont plus en adéquation avec le développement qu'elles envisagent.

Fort de ce constat, la SG/SSE a mené une enquête pour savoir ce qu'il en était pour ses membres.

Il s'avère que des entreprises sont aujourd'hui déjà en situation d'urgence et menacées d'être mises à la porte.

La SG/SSE a donc rapidement ouvert le dialogue avec la Fondation des terrains industriels (FTI) afin de sonder les possibilités que celle-ci pourrait offrir à ses entreprises membres. Cette dernière, consciente du problème et déjà approchée par des entreprises de la construction, n'a pas caché que si elle pouvait regrouper ces demandes sous l'égide d'un seul interlocuteur ou superficiaire, les démarches pourraient s'en trouver accélérées et facilitées.

A ce stade, les discussions se poursuivent.

Ce projet répondra à plusieurs besoins. Tout d'abord reloger des entreprises en recherche de solutions, mais également créer du travail.

La SG/SSE espère trouver un accord d'ici cet automne et lancer les travaux courant 2012.

### Rôle fédérateur de la SG/SSE

L'un des grands objectifs de l'association pour l'exercice sous revue était de renforcer son rôle fédérateur et sa visibilité.

Pour ce faire, plusieurs événements ont été organisés afin de donner l'opportunité aux entrepreneurs d'échanger dans des cadres moins formels qu'à l'habitude.

Ainsi, ils ont pu, ensemble, encourager leur équipe de football préférée lors de la Coupe du monde de football ou encore visiter le 39<sup>ème</sup> Salon international des inventions.

Enfin, et surtout, une "Rencontre d'automne", soirée décontractée autour d'un apéritif dînatoire, a été organisée. Compte tenu de son succès, cette opération sera renouvelée.



Pour accroître la visibilité de l'association, plusieurs actions ont été menées. Tout d'abord auprès des politiques, avec la rencontre des partis gouvernementaux et ensuite auprès des médias en organisant une conférence de presse sous la forme d'un petit-déjeuner qui a connu une affluence inattendue et enfin auprès des partenaires de l'acte de construire, maîtres d'ouvrage et mandataires, en poursuivant les dialogues initiés de longue date.

## Certificat de la Charte d'éthique

Le Certificat de la Charte d'éthique - aujourd'hui largement reconnu par les maîtres d'ouvrage publics et privés - promeut les entreprises membres de la SG/SSE qui respectent en tous points le code de déontologie de l'association et regroupe l'ensemble des attestations demandées lors du rendu de soumissions.

Cette année, quelques nouveautés sont à signaler.

Tout d'abord, la SG/SSE a souhaité valoriser et mettre en avant les entreprises qui participent activement à l'effort de formation.

Depuis le 1er janvier 2011, une nouvelle rubrique est apparue et apporte le complément d'information suivant :

Travailleurs en formations initiales et continues pour adultes :			
Article(s) 32	<input type="text" value="nombre"/>	Cadre(s) de la construction	<input type="text" value="nombre"/>

Cette mention incitera peut être les entreprises du Gros œuvre, qui hésiteraient encore, à se lancer dans la voie de la formation continue, seul moyen de sauvegarder le savoir-faire de nos métiers et assurer leur pérennité.

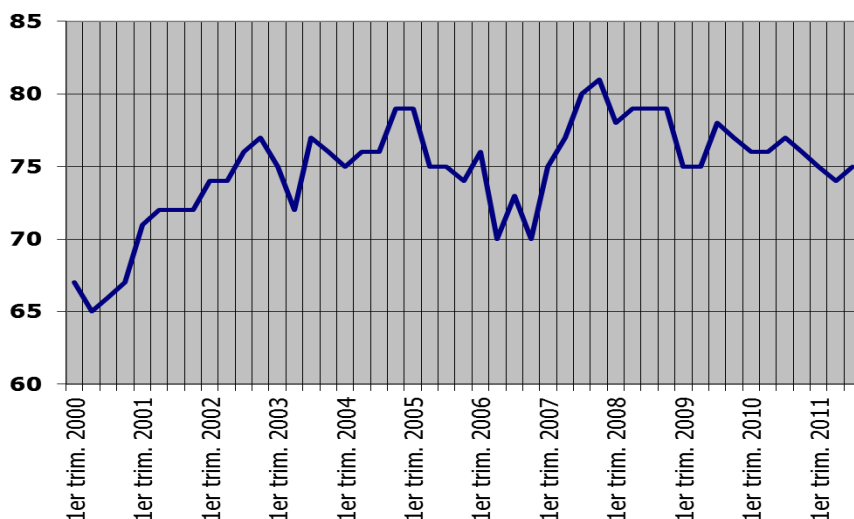
De son côté, la Caisse de compensation du bâtiment (CCB) souhaitait mettre à profit l'évolution des moyens modernes de communication. Elle offre dorénavant aux entreprises - sur son site internet ([www.ccb.ch](http://www.ccb.ch)) sous "Web Attestations" - la possibilité d'éditer elles-mêmes leurs certificats (pour autant que toutes les conditions d'obtention soient remplies).

### Les démarches pour l'obtention du Certificat de la Charte d'éthique (appel)

- Les membres SG/SSE souhaitant obtenir la Charte s'inscrivent trimestriellement au Secrétariat de la SG/SSE au moyen du formulaire d'inscription qui leur est envoyé.
- Leur demande est examinée par la Commission de la Charte d'éthique qui s'assure du respect des dix principes du code de déontologie.
- Durant une période de trois mois, la CCB édite un Certificat de la Charte d'éthique, pour une durée de validité conforme à celles stipulées dans les soumissions, aux entreprises qui figurent sur cette liste, pour autant qu'elles soient en mesure de répondre aux exigences de l'attestation Multipack, au moment de la demande.

### Nombre des entreprises bénéficiaires de la Charte d'éthique de la SG/SSE

Le nombre de bénéficiaires reste stable avec une moyenne de 75 certificats délivrés chaque trimestre.



# Région Romandie



## Organisation

Lors de l'assemblée annuelle de la Région Romandie, Jean-Marc Furrer (Association valaisanne des entrepreneurs - AVE) et Christian Michoud (Fédération vaudoise des entrepreneurs - FVE) ont respectivement été élus Président et Vice-président pour une période de deux ans.

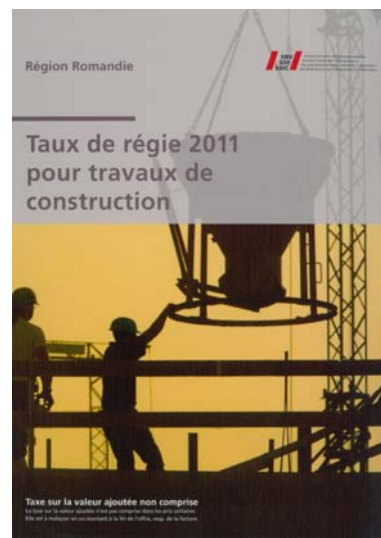
Pierre Parietti (Président de la Section du Jura) a été, lui, élu en tant que représentant de la Région Romandie au Comité central de la SSE lors de l'Assemblée des Délégués des 17 et 18 novembre 2010. Le Comité central l'a ensuite nommé second Vice-président de la SSE. Il succède à Michel Buro dans cette fonction.

## Annexe 19

La Région Romandie a rédigé un avant-projet d'Annexe 19 intégrant les dispositions de l'Annexe 18 et celles des cantons romands dans l'objectif de trouver des solutions permettant de simplifier les relations, tant avec les instances centrales de la SSE qu'avec les syndicats.

## Taux de régie

Le "Taux de régie de la Région Romandie" est disponible en tout temps au Secrétariat de la SG/SSE.



# Technique

## Délais de paiements

Après la Confédération, ce fût au tour de l'Etat de Genève de publier une Directive concernant les délais de paiements, à 30 jours !

La SG/SSE se félicite du résultat de ses différentes interventions, que ce soit au niveau fédéral ou cantonal, qui ont permis d'aboutir à une amélioration des conditions de paiements pour les entreprises.

La Directive en question est disponible à l'adresse :

<http://www.geneve.ch/construction/pdf/prescriptions-construction/directive-delaix-de-paiement.pdf>

## Cours techniques

Devant le succès des éditions précédentes, une session des cours "Variations économiques" et "Calculution des offres" a été organisée début 2011.

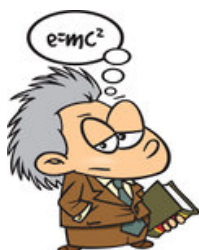
Chaque cours est conclu par une enquête de satisfaction, afin de pouvoir ajuster les formations au plus près des besoins des entreprises.

C'est d'ailleurs suite à la 1<sup>ère</sup> enquête que le cours "Calculution des offres" a été scindé en deux modules, soit un cours "de base" et un cours "pratique", permettant d'adapter la matière au niveau des participants.

Ces derniers se sont déclarés très satisfaits de cette nouvelle formule, de même que du contenu du cours "Variations économiques".

Les sessions ont affiché complet très rapidement, ce qui démontre l'intérêt des entreprises.

Dans la mesure du possible, une session de chaque cours sera organisée en janvier tous les ans.



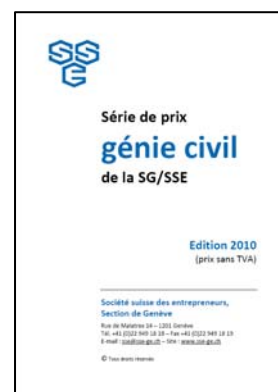
## Série de prix Génie civil de la SG/SSE Edition 2010

Pour mémoire, cette série a été élaborée en collaboration avec le DCTI\*, la Ville de Genève\* et les SIG (contrat-cadre).

Les prix de la série seront adaptés selon les variations économiques, sur le même principe appliqué jusqu'ici pour la Série de prix SIG 2004 (collaboration SG/SSE – SIG).

La "Série de prix Génie civil de la SG/SSE – Edition 2010" - et sa version électronique incluse - est disponible en tout temps auprès du Secrétariat de la SG/SSE (prix et conditions sur demande).

\* articles uniquement



## Rencontre avec les partenaires

La SG/SSE a initié, depuis longtemps déjà, un dialogue permanent avec les différents partenaires de l'acte de construire.

Plus particulièrement, les représentants des mandataires ont été approchés. Grâce à des rencontres régulières et à des échanges constructifs, la SG/SSE et les représentants des différents groupements de mandataires genevois (sous l'égide de la FAI) ont élaboré, ensemble, une recommandation à l'attention de leurs membres respectifs.

La FMB s'est ensuite associée à cette démarche, permettant que ce document soit diffusé à l'ensemble des entreprises de la construction.



Les recommandations émises au sujet des trois principaux thèmes que sont les soumissions, le démarrage des travaux et la facturation devraient faciliter les rapports entre les intervenants sur le terrain et éclaircir des points parfois mal définis (occupation du domaine public, définition du compte prorata, etc.).

Tant les entreprises que les mandataires sont vivement encouragés à tenir compte de ces dispositions et à en rappeler le contenu à leurs interlocuteurs.

## Swisscom

Dans le Rapport d'activités 2010, il était question des difficultés rencontrées par les entreprises depuis le regroupement de la centrale téléphonique à Lausanne.

La SG/SSE a interpellé Swisscom à ce sujet et une rencontre a eu lieu, fin 2010.

Les représentants de Swisscom ont reconnu certains dysfonctionnements liés à la mise en place du nouveau système de centralisation des appels.

Deux cartes ont été remises aux membres. Elles font état, respectivement, des chefs de chantiers responsables régionaux et des "Designers" responsables régionaux.

D'autres points ont pu être éclaircis : délais de réponse, service d'urgence, plans des réseaux souterrains et interprétation de ceux-ci, responsabilité des intervenants et délais de paiements.

La SG/SSE continuera à suivre ce dossier et prendra à nouveau contact avec ce maître d'ouvrage si besoin est.

## Niveau de prix

Le niveau des prix reste inquiétant. Les entreprises peinent à dégager des marges suffisantes pour garantir leur pérennité. A terme, ce sont autant de places de travail qui pourraient être menacées.

La SG/SSE en appelle à ses partenaires pour que la volonté affichée de favoriser l'économie locale se traduise en faits, notamment par l'attribution de marchés aux entreprises dont l'activité bénéficie directement ou indirectement aux Genevois, à Genève et à son économie !

## Programme d'inscription des soumissions en ligne

Selon le Règlement de concurrence, élaboré par la SSE en collaboration avec la ComCo (Commission de la concurrence), "Tout membre de la SSE annonce par écrit au bureau d'inscription compétent (à Genève, le Secrétariat de la SG/SSE) son intention de déposer une offre dès réception des dossiers".

Une procédure d'inscription permet aux membres de s'annoncer en ligne au moyen d'un accès direct à l'application Intranet de la SG/SSE :

<http://intranet.sse-ge.ch/membres/login/>

Le Secrétariat de la SG/SSE est à disposition de ses membres pour toute information supplémentaire à ce sujet.

## Sortie technique

Maison de l'écriture à Montricher (Vaud)



Pour sa deuxième sortie technique de l'année 2010, la SG/SSE a emmené ses membres sur les lieux d'un chantier hors du commun.

La Fondation Jan Michalski a souhaité créer un lieu entièrement dédié à la littérature et a confié le dessin de cette vision à l'architecte Vincent Mangeat.

Ce dernier a imaginé une petite cité qui accueillera une bibliothèque, un auditorium, des résidences pour les écrivains en forme de cabanes suspendues, une salle d'exposition, une salle à manger, des bureaux, etc., le tout "accroché" à une canopée.

Après la présentation du projet par l'architecte, en personne, et par Nicolas Fulcrand, Chef de projet chez Losinger Construction SA, les entrepreneurs ont été invités à admirer les premiers éléments sortis de terre.

La pièce maîtresse de l'édifice qui a suscité l'admiration des visiteurs est sans conteste la canopée, dalle de béton de 4'500 m<sup>2</sup> et de 40 cm d'épaisseur, portée par 98 piliers de 9 à 18 m de hauteur et percée de pas moins de 250 trous, le tout laissant apparaître des formes géométriques étranges qui ne doivent pourtant rien au hasard. En effet, grâce à l'usage d'un programme informatique novateur, seules les parties de la canopée nécessaires à la reprise des efforts tranchants ont été conservées. Le résultat est stupéfiant, magnifique et surtout unique.



Il s'agit ici, ni plus, ni moins, que de "bétonner" du rêve.

Vincent Mangeat a d'ailleurs voulu impérativement conserver du béton apparent pour son œuvre car, pour reprendre ses paroles, *"quand on entre dans un bâtiment, c'est dans le gros œuvre que l'on entre [...] et c'est tout ce qu'il reste au bout du compte, tout ce que l'on hérite de nos prédécesseurs, il ne faut pas le cacher, mais le sublimer"*.

Après ce fort apprécié hommage à leur profession, les participants se sont retrouvés, en compagnie de l'architecte, pour partager et apprécier un repas en commun.

Le vœu à l'origine de ce projet remarquable a d'ores et déjà été réalisé, puisqu'il a offert aux membres de la SG/SSE l'opportunité de se retrouver et d'échanger, en toute simplicité et convivialité, dans un cadre exceptionnel.

## Indices officiels genevois de la SG/SSE

La KBOB a procédé à la révision complète de son indice sur les prix de la construction : l'année de référence a été changée (désormais décembre 2010), la nomenclature entièrement revue et certaines positions modifiées, voire supprimées.

En collaboration et avec l'accord de l'OGAPC, les bases de calcul de la SG/SSE ont été adaptées en fonction et recalculées rétroactivement pour éviter toute distorsion.

Cette publication peut donc également être utilisée pour les chantiers en cours.

A noter qu'en raison de ce qui précède et compte tenu du fait qu'aucun accord paritaire sur les salaires n'a pu être trouvé pour 2011, les indices du mois de janvier n'ont pas pu être publiés dans les délais habituels.

Les Indices officiels genevois de la SG/SSE sont disponibles, pour les entreprises membres, sur le site Internet [www.sse-ge.ch](http://www.sse-ge.ch), et par abonnement pour les non-membres (contacter le Secrétariat).

## Site Internet



La SG/SSE encourage ses lecteurs à visiter son site

[www.sse-ge.ch](http://www.sse-ge.ch)

sans aucune modération !

Ce dernier est mis à jour régulièrement et de nombreux documents utiles peuvent y être téléchargés.

# Main-d'œuvre

## (Affaires sociales & Relations du travail)

### CN/CCT

Les négociations entre les partenaires sociaux n'ont pas permis de trouver un accord s'agissant des salaires 2011.

La recommandation de la SSE pour adapter les salaires 2011 a été la suivante :

- relèvement de la masse salariale de 1% au 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec une
- part d'au moins 0,6% à utiliser pour l'augmentation générale pour tous.

Les salaires de base et l'indemnité pour repas de midi sont demeurés inchangés.

L'augmentation réelle des salaires a ainsi représenté 0,7% au total, eu égard au renchérissement de 0,3% à la date de référence. La SSE a par conséquent offert l'année dernière et cette année 2,5% d'augmentation réelle de salaire au total.

La SSE a tenu compte de la conjoncture dans la construction, mais également de la situation de rentabilité insuffisante des entreprises.

Les salaires payés dans le Secteur principal de la construction se maintiennent en tête par rapport à ceux des autres branches de la construction au bénéfice de conventions collectives de travail.

Salaires de base	Au mois	À l'heure
<b>Chefs d'équipe</b>	<b>5'966.00</b>	<b>33.90</b>
<b>Classe Q</b>	<b>5'528.00</b>	<b>31.40</b>
<b>Classe A</b>	<b>5'322.00</b>	<b>30.25</b>
<b>Classe B</b>	<b>5'016.00</b>	<b>28.50</b>
<b>Classe B 1 (machinistes)</b>	<b>5'267.00</b>	<b>29.90</b>
<b>Classe C</b>	<b>4'462.00</b>	<b>25.35</b>

L'année 2011 est une année charnière, puisqu'elle est celle de négociations paritaires en vue de conclure une nouvelle Convention nationale du Secteur principal de la construction (ci-après CN 2012).

Pour l'heure, les partenaires sociaux en sont à définir les sujets des discussions.

La SG/SSE forme ses vœux pour que la CN 2012 soit conclue dans la sérénité, à la satisfaction de toutes les parties.

Au niveau local, l'extension de l'Annexe 18 à la CN 2008 a fait ses preuves. Certains cantons y voient une volonté de protectionnisme "à la genevoise", alors qu'il ne s'agit que d'éviter une distorsion de concurrence entre les entreprises genevoises et extérieures. L'objectif final reste la suppression des spécificités locales et une convention unique au niveau national.

A noter enfin l'adhésion genevoise à la Convention des cadres de la construction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011. La situation ambiguë des Contremaîtres et Chefs d'atelier est désormais clarifiée.

Sont applicables à Genève :

- les salaires mensuels minima de la zone de salaire "Rouge", soit Fr. 6'540.00,
- l'indemnité de repas de midi de Fr. 14.00 minimum.

Par le principe du maintien des acquis, les contrats antérieurs peuvent être conservés pour autant que les dispositions ne soient pas moins favorables que celles prévues par la convention précitée.

Dans le respect des conditions citées ci-avant, un contrat individuel divergent peut également être passé, par écrit, lors d'un nouvel engagement.



## Intempéries



Sujet que les syndicats souhaitent discuter lors des pourparlers relatifs à la CN 2012, la SG/SSE rappelle, ci-dessous, les règles en vigueur et les mesures à disposition pour le traitement des intempéries :

Selon l'art. 28 al. 3 CN 2008, *"La suspension du travail doit être ordonnée par l'employeur ou son représentant. Pour juger si une suspension du travail est nécessaire ou pas, les travailleurs concernés doivent être consultés"*.

L'employeur dispose ensuite des possibilités suivantes pour compenser le temps de travail perdu :

- ✓ compensation par des heures supplémentaires (cf. dispositions de la CN 2008),
- ✓ compensation avec le solde de vacances des années précédentes (procédure devant obtenir l'accord des travailleurs),
- ✓ annonce à l'assurance-chômage pour l'obtention d'une indemnité-intempéries.

L'employeur est libre de faire valoir, ou non, l'indemnité-intempéries auprès de la caisse de chômage (l'art. 28 al. 6, CN 2008, n'est pas une disposition impérative).

S'il opte pour cette solution, les travailleurs devront alors s'accommoder d'une réduction de leur salaire de 20%, qui vaut également pour les jours de carence.

Enfin et surtout, si l'employeur utilise cette méthode, il n'est pas en droit de déduire des heures supplémentaires et des vacances (y compris celles des années précédentes) pendant toute la durée du versement de l'indemnité-intempéries.

La relative clémence de la météo cet hiver n'a pas engendré un recours à la gestion des intempéries tel qu'on a pu le vivre les années précédentes.

## Retraite anticipée / RA

Les mesures d'assainissement entreprises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour revenir à un degré de couverture suffisant ont porté leurs fruits.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011:

- ↳ les bénéficiaires de rentes RA touchent à nouveau des rentes complètes dès 60 ans révolus,
- ↳ la réglementation particulière sur le gain autorisé entre 60 et 61 ans est supprimée,

- ↳ la bonification vieillesse LPP est maintenue à 12% du salaire coordonné ou salaire coordonné maximum.

La deuxième étape verra – si la tendance demeure au maintien du taux de couverture escompté - l'entrée en vigueur des dispositions suivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- ↳ revalorisation du taux de bonification LPP,
- ↳ baisse du taux de cotisation du travailleur (de 1.3% actuellement à 1%).

## Lutte contre le travail au noir

Un groupe de travail a été constitué pour étudier et proposer des plans d'actions tant dans la lutte contre le travail au noir que pour la problématique de la sous-traitance.

Les travaux principaux portent sur :

- ☑ les délais d'annonce des nouveaux collaborateurs à l'AVS,
- ☑ une révision de la CN/CCT permettant aux Commissions paritaires un élargissement de leur champ d'action dans la poursuite d'entreprises employant du personnel non autorisé,
- ☑ la mise en place d'un nouveau système de badges "interactif" au 1<sup>er</sup> janvier 2012,
- ☑ la responsabilité solidaire, si tant est qu'elle puisse être étendue au maître d'ouvrage dans les cas de sous-traitance (en cascade),
- ☑ le contrôle de la durée du travail,
- ☑ ...

Certains de ces projets pourraient aboutir rapidement, d'autres réclament un travail de fond sur la durée, tant les acteurs/interlocuteurs à convaincre sont disparates et parfois d'intérêts divergents.

Cependant une véritable prise de conscience semble se généraliser, ce qui est de bonne augure dans l'objectif de combattre efficacement les quelques entreprises, peu scrupuleuses, qui nuisent considérablement aux entreprises organisées et respectueuses, mais aussi à l'image des métiers du Gros œuvre.



## Bureau de contrôle

Une nouvelle impulsion a été donnée à la mission de contrôle par l'engagement d'un responsable du Bureau de contrôle en la personne de Monsieur François Vittori et a déjà permis d'observer des résultats concrets et encourageants sur le terrain.

Pour répondre à la volonté paritaire de lutter contre les entreprises qui seraient tentées d'oublier l'existence de conventions collectives, le recrutement de deux contrôleurs supplémentaires est à l'ordre du jour.

### Bureau de contrôle des chantiers

Bd James-Fazy 18 - 1201 Genève

Tél. 022/344.61.02 – Fax 022/344.61.03

[info@burcontrole.ch](mailto:info@burcontrole.ch)

#### VITTORI François

*Responsable* 022/344.61.02

#### LOPEZ José Angel

*Inspecteur* 079/600.65.26

#### MENDES Bruno

*Inspecteur* 079/538.78.27

#### POCHON Pierre

*Inspecteur* 079/202.73.07

#### SANS Pascal

*Inspecteur* 079/373.65.48



## Rencontres des responsables des ressources humaines (RH)

Alternant séances d'échanges d'expériences entre responsables des ressources humaines et séances d'informations (Points contact) avec le concours d'intervenants externes, pas moins de 6 rencontres ont été organisées.

Les principales thématiques abordées ont été :

- les accords bilatéraux,
- le service de piquet,
- les différents intervenants lors d'un accident sur un chantier et la prise en charge des témoins (cellules de débriefing, mesures à prendre par l'employeur ...),
- l'accord paritaire genevois : "Système de soutien en entreprise et de réinsertion pour les métier du bâtiment",
- le Responsable sécurité face aux risques juridiques, quelles solutions ?,
- la fin du contrat de travail, devoirs et obligations de l'employeur,
- la problématique du délai de congé lors d'un licenciement suivi d'un réengagement,
- les délais de prescriptions dans le contrat de travail,
- les méthodes d'application entre l'Annexe 18 à la CN 2008 et d'autres annexes à la CN 2008.

Ces rencontres sont, pour la plupart, basées sur les problématiques soumises au Secrétariat. L'échange d'informations/d'expériences dans les pratiques au sein des entreprises est essentiel. La SG/SSE se félicite de l'augmentation de la fréquentation des membres à ces séances et encourage les responsables RH qui n'ont encore jamais eu l'occasion de s'y "essayer" à venir grossir les rangs et à partager leurs connaissances.

## **Systeme santé**

De nos jours, l'information se doit de circuler vite, ce qui peut parfois la pousser à exister avant qu'elle ne soit vérifiée !

Les médias, quels qu'ils soient, en donnent un exemple flagrant. Ils flairent un sujet, le traitent, émettent des avis et hypothèses, vont même jusqu'à tirer des conclusions, puis n'hésitent pas, ensuite, à revenir sur leurs pas si l'information s'est révélée sans fondement.

Agissent-ils ainsi pour que l'opinion publique fasse pression afin que des mesures soient prises plus rapidement ou ont-ils pour seule motivation la primeur et exclusivité de la nouvelle ?

Ces "va-et-vient" sont susceptibles d'engendrer des effets pervers non négligeables : panique inutile ou au contraire banalisation, lassitude, voire oubli.

Pourquoi ce constat ?

Lors de cet exercice, la SG/SSE a spécialement axé ses Points contacts autour de la gestion de "l'après événement".

En novembre 2010, le sujet "Accident sur un chantier !" a été traité. Comment réagir ? Que faire ? Qui intervient ? Comment s'organisent les secours ? L'accent a aussi voulu être mis sur comment et qui gère l'après, mais également sur l'importance de l'accompagnement et du débriefing d'un événement potentiellement choquant.

Au mois d'avril 2011, c'est l'Accord paritaire genevois "Système de soutien en entreprises et de réinsertion dans les métiers du bâtiment" (voir également chapitre plus bas), qui a été présenté. Le thème soulevait ici aussi la question du post-événement, à savoir comment conjuguer l'après avec le présent, le quotidien.

En juin 2011, enfin, ce sont les risques juridiques encourus par les responsables de sécurité qui ont été abordés, la séance d'information renseignant les participants sur les moyens existants pour s'en prémunir.

A la SG/SSE, pas de traitement de sujets dits "à sensation", mais de l'information, ciblée, concrète, vérifiée et surtout préventive !

## **Systeme de soutien en entreprise et de réinsertion pour les métiers du bâtiment**

Cet accord paritaire genevois, cité en exemple dans d'autres cantons, existe maintenant depuis deux ans.

Il réunit les partenaires sociaux des métiers du bâtiment, la FMB, l'Office de l'Assurance Invalidité, les assureurs perte de gain et la SUVA.

Dans une stratégie de gagnant(s)-gagnant(s) entre travailleurs, employeurs et assureurs sociaux, le système a pour objectif de faciliter un retour rapide à l'emploi après une maladie ou un accident.

Le premier bilan est positif. Les partenaires s'accordent à dire que les résultats sont bons, même prometteurs !

Une augmentation notable de dossiers soumis concernant des travailleurs des métiers du Gros œuvre a pu être constatée.

Les entreprises peuvent en tout temps faire appel à la cellule d'analyse. Si leur assureur ne fait pas partie du système, il peut y adhérer volontairement, permettant une prise en compte plus rapide et efficace du dossier.

## **Partenariat en capacité de production - Prestation de service en main-d'œuvre interentreprises**

La SG/SSE dispose d'un système de prêt de main-d'œuvre interentreprises apte à répondre efficacement aux besoins de ses membres.

Très utilisé en période creuse pour l'emploi, le système demeure actif toute l'année.

L'annonce d'un travailleur recherché, comme celle d'un travailleur mis à disposition se fait par le biais des formulaires envoyés chaque semaine, via e-mail, par le Secrétariat. Ce dernier assure la liaison entre les entreprises.

# Formation et relève professionnelle

## Formation initiale (apprentissage)

### Effectifs en formation – janvier 2011

Formations	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	Total	Diff. 08-09
Apprentis maçons	14	18	18	50	-4
Apprentis CVC / routes	8	4	6	18	+7
Apprentis tailleurs de pierre	1	1	0	2	-2
VAE & Art . 32	42	--	--	42	+42
Chefs d'équipe	3	3	--	6	-1
Contremaîtres	1	--	--	--	+1
<b>Totaux</b>	<b>69</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>119</b>	<b>+43</b>

Une baisse significative des contrats d'apprentissage de 1<sup>ère</sup> année maçon-ne CFC est à noter pour l'année scolaire 2010-2011. Cela s'explique par un nombre restreint de nouveaux contrats (phénomène cyclique observé tous les trois ans), mais également par un nombre de ruptures de contrats anormalement élevé durant le premier trimestre de l'année scolaire! Un taux de 40% de ruptures de contrat relance la question de l'orientation des candidats et de la pertinence de la mise en place d'une filière de type "attestation fédérale de formation professionnelle d'aide-maçon-ne AFP", en deux ans.

L'augmentation notable des candidats adultes en formation (Validation des acquis "VAE" ou filière "Art.32") conforte la Commission de relève professionnelle dans sa stratégie de promouvoir les formations qualifiantes pour les collaborateurs des entreprises du Gros œuvre. Pour mémoire, les entreprises bénéficient d'une subvention par le biais du Fonds cantonal genevois en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) pour la prise en charge de 50% du salaire pour toute formation qualifiante suivie sur le temps de travail.

La relève des cadres n'est, quant à elle, toujours pas assurée! Peu de Chefs d'équipe et un seul Contremaître genevois se sont présentés aux examens. La Commission de relève professionnelle compte sur les personnes actuellement en filière VAE ou "Art. 32" pour trouver des futurs candidats à la formation supérieure.

Le Secteur principal de la construction reste, plus que jamais, à la recherche de personnel qualifié, les contraintes techniques étant de plus en plus exigeantes.

### Offre des places d'apprentissage 2011

L'offre des places d'apprentissage pour l'année 2011 devrait augmenter substantiellement, notamment en raison du nombre de places laissées vacantes par les apprentis-e-s ayant interrompu prématurément leur formation. Néanmoins, et ce au mois de juin 2011, seuls 4 contrats d'apprentissage étaient parvenus à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). La signature tardive des contrats génère de nombreuses difficultés d'organisation, tant du point de vue des candidats qui sont motivés à trouver une place, qu'aux différents partenaires de la formation.

Dès lors, la SG/SSE ne saurait que trop recommander aux entreprises d'initier les démarches de recrutement et de stage plus précocement encore.

### Recrutement

Le recrutement s'effectue, comme les années précédentes, par voie de presse, cinéma, radio et visites dans les cycles d'orientation.

Tous les outils utilisés invitent les candidats à s'inscrire aux forums d'information et aux plateformes de rencontre avec les employeurs spécifiquement organisés sur des chantiers genevois.

Le site Internet dédié au recrutement, à l'adresse [www.macon-ge.ch](http://www.macon-ge.ch), accueille plus de 2'500 visites annuelles.

### Examens CFC maçon-ne

19 candidats apprentis et 1 adulte (répétant) se sont présentés aux examens CFC de maçon-ne. Le taux de réussite atteint 68%, dont 74% de réussite à l'examen pratique.

## Examens CFC constructeur-trice de routes

6 candidats apprentis se sont présentés aux examens CFC de constructeur-trice de routes. 1 seul candidat est en échec.

## Cours interentreprises

Voilà deux années que la SG/SSE a repris l'organisation des cours interentreprises de maçonnerie avec succès.

Ils sont assurés avec le soutien de la République et Canton de Genève.

Les cours sont dispensés par Christophe Giroud, secondé par Paul Schweizer et Gilbert Vanoncini, lequel a accepté de pallier, au pied levé, le départ d'un collaborateur. Deux nouveaux formateurs seront engagés en septembre 2011. Les coordonnées de la Halle de maçonnerie, située au Centre de formation professionnelle construction (CFPC), sont rappelées ci-dessous :

### Halle de maçonnerie SG/SSE

Case postale 565  
1213 Petit-Lancy 1  
T. / F. : 022/792.05.11

## Perfectionnements professionnels

### Cours de premiers secours



Quelques chiffres concernant les sessions 2010 :

- 10 sessions de 3 demi-journées chacune ont été organisées,
- 105 participants ont été attestés comme ayant suivi avec succès une formation en premier secours,
- 90% d'entre eux, qui ont répondu au questionnaire de satisfaction, ont jugé le contenu du cours très bon (10% bon),
- 87% ont estimé le cours comme répondant intégralement à leurs attentes - voire les dépassants - (13% comme répondant à leurs attentes),
- Enfin, 91% ont jugé l'instructeur, les documents et les objectifs comme excellents (9% bon).

Compte tenu de l'intérêt pour ces cours, de nouvelles sessions ont été organisées en 2011. Elles ont fait le plein dès les inscriptions ouvertes. Les entreprises intéressées sont invitées à ne pas tarder à inscrire leurs collaborateurs lorsqu'elles recevront les documents pour les cours 2012. 12 participants seulement pouvant être formés par cours, il est absolument indispensable que les personnes qui ne peuvent se présenter, pour quelque raison que ce soit, le fassent savoir, ce d'autant plus qu'une absence non remplacée reste facturée au Fonds paritaire.

## Parcours sécurité

Durant l'hiver 2010-2011, 372 travailleurs ont suivi le parcours sécurité !

Si l'on se penche sur les statistiques de la SUVA, concernant la classe 41 A, on remarque que le canton de Genève demeure le meilleur élève en matière de taux de fréquence d'accident. Quand la moyenne nationale se situe à 193 cas d'accidents pour 1'000 travailleurs, Genève enregistre une fréquence de 161 cas d'accidents pour 1'000 travailleurs, soit bien en deçà de tous les autres cantons. La tendance reste à la baisse depuis 2002.

Les entreprises genevoises peuvent se prévaloir de l'effort fourni en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail, même si les coûts et investissements nécessaires pour atteindre ces résultats sont plus importants à Genève. Le Parcours sécurité est sans conteste un outil essentiel.

Un nouveau concept et de nouvelles thématiques verront le jour puisque, dès le mois de janvier 2013, le parcours sécurité du Pont-Rouge ouvrira ses portes. Il a déjà reçu le soutien des professionnels de la sécurité et des métiers du bâtiment. Une collaboration active avec la SUVA, l'AI, le DCTI, les fournisseurs d'équipements de protections, les fournisseurs de matériel de chantier a vu le jour. La SG/SSE en dévoilera les détails très prochainement. A noter que la nouvelle capacité d'accueil permettra aux entreprises de former et de réactualiser les connaissances de leurs travailleurs plus fréquemment !

## Formation de grutier/machinistes



La gestion administrative, ainsi que les formations théoriques pour l'obtention du permis de grutier, sont entièrement assurées par la SG/SSE. Les examens pratiques se déroulent toujours en présence des inspecteurs de l'Inspection des chantiers.

Les formulaires d'inscription sont disponibles au Secrétariat de la SG/SSE ou peuvent être téléchargés à l'adresse [www.macon-ge.ch/grutier](http://www.macon-ge.ch/grutier).

Près d'une vingtaine de candidats ont été accueillis aux cours entre 2010 et 2011.

La SG/SSE se prépare activement à reprendre l'ensemble des cours de machinistes sur le nouveau site de formation du Pont-Rouge, pour la rentrée 2012-2013.

## OACP (Chauffeurs)

Concernant le Certificat de capacité pour conducteurs et conductrices des catégories C/C1 et D/D1, la SG/SSE rappelle qu'à partir de 2013, respectivement 2014, tout conducteur d'autocar, de minibus ou de camion devant transporter des personnes ou des marchandises devra être détenteur non seulement du permis de conduire, mais encore du certificat de capacité nécessaire à l'exercice de cette activité et suivre une formation continue.

La SG/SSE organise ponctuellement une à deux journées de cours.

Des informations plus précises sont régulièrement communiquées par voie de circulaire.

## Cours de français

Avec plus d'une centaine de participants, les cours de français pour le personnel d'exploitation rencontrent toujours un franc succès grâce à l'excellente collaboration entre les entreprises, l'UOG (prestataire des cours) et la SG/SSE.

## Manifestations & événements

### Cité des Métiers et de la formation

Les travaux de préparation pour la prochaine édition de la Cité des métiers et de la formation ont débuté.

Les dates de la manifestation ont été définies, à savoir du

**20 au 25 novembre 2012.**

Les entreprises qui souhaitent apporter leur soutien à cette manifestation peuvent d'ores et déjà le faire savoir en contactant le Coordinateur pour la formation professionnelle.



### Voyage des apprentis 2011



Le voyage des apprentis a eu lieu du

**10 au 15 avril 2011**

en Bavière et s'est déroulé dans les meilleures conditions.

### HG Commerciale

La SG/SSE tient à remercier la HG Commerciale pour son indéfectible engagement en faveur de la formation professionnelle.

Sa contribution est précieuse et reste chaque année fort appréciée !

## Commission de relève professionnelle et Groupe paritaire pour la formation

### Commission de relève professionnelle

#### Composition

##### Président

**PERRIN** Jean-Charles  
Barthassat Duvillard SA

##### Membres

**BARRÈRE** Jean-Claude  
Rampini & Cie SA

**CAILLET** Philippe  
Soraco SA

**GUEBEY** Laurent  
A. Henrioud SA

**MARCHAND** Christophe  
Implenia Construction SA

**MIAZZA** Pierre-Alain  
Miazza Entreprise SA

**VANONCINI** Gilbert  
Vanoncini P. & Fils

**VENDRAMIN** Pierre-Yves  
Losinger Construction SA

**BOTTAZZOLI** Gérard  
SG/SSE

### Groupe paritaire pour la formation

#### Composition

##### Président

**MARCHAND** Christophe  
Implenia Construction SA

##### Membres

**BARRÈRE** Jean-Claude  
Rampini & Cie SA

**BAUMGARTNER** Evelyne B.  
SG/SSE

**BOTTAZZOLI** Gérard  
SG/SSE

**CHIARADONNA** Dario  
UNIA

**HORNER** Thierry  
SIT

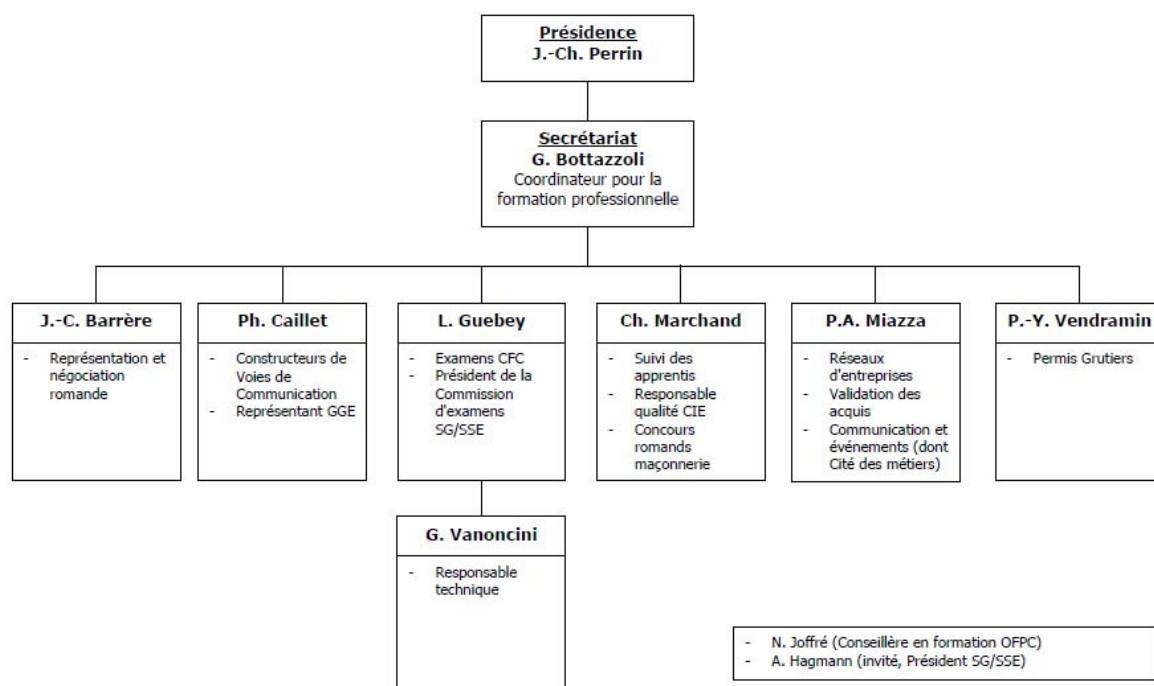
**MASSAS** Carlos  
SYNA

**MULLER** Stefan  
DMB SA

**PERRIN** Jean-Charles  
Barthassat Duvillard SA

### Coordonnées du Coordinateur pour la formation professionnelle SG/SSE

Monsieur Gérard Bottazzoli se tient à votre entière disposition pour toute question relative à la formation professionnelle et vous invite à consulter la brochure formation sur le site de la SG/SSE ainsi que le site [www.macon-ge.ch](http://www.macon-ge.ch).



# Annexe



## Calendrier des séances 2011

	<b>SG/SSE</b>	<b>SSE Suisse</b>	<b>Région Romandie</b>	<b>CCB</b>	<b>FMB</b>	<b>Jours fériés</b>	<b>Vacances scolaires</b>
<b>Janvier</b>	25-26 Séminaire Comité	25 Conf. Dir. Suisse alémanique GFK I/11 (Zürich) 26 Conf. Dir. Suisse romande CDSS I/11 (Lausanne) 27 Comité central (Zürich)		24 Bureaux (BT+GP)	24 +Bureau	1 <sup>er</sup> Jour de l'An	24-7 Vacances de Noël
<b>Février</b>	16 Bureau	24 Comité central (Zürich) 28 Réunion parlement. / Direction SSE (Berne)	11 Séance (Vaumarcus)		17 Comité		21-25 Vacances de février
<b>Mars</b>	9 Comité 23 Bureau	29-30 Comité central (huis clos - Sursee)		7 Bureaux (BT+GP)	10 Députés 14 Bureau 31 Comité		
<b>Avril</b>	13 Comité 20 Bureau	6 Conf. des Présidents (Berne) 21 Assemblée plénière de printemps de constructionsuisse		4 Bureaux (BT+GP)	11 Bureau	22 Vendredi -Saint 25 Lundi de Pâques	21-29 Vacances de Pâques
<b>Mai</b>	11 Comité 25 Assemblée générale	5 Comité central (Zürich) 19 Assemblée Délégués (Berne) 30 Réunion parlementaires (Berne)	4 Séance (Yverdon)	2 Bureaux (BT+GP)	9 Bureau 12 Comité 20 Députés		
<b>Juin</b>	8 Bureau 22 Comité	24 AG SSE et Journée de la Construction (Berne)		7 Bureaux (BT+GP) Conseils Direction 20 AG bât.	3/16 Députés 6/27 Bureau 16 Comité 30 Assemblée générale	2 Ascension (jeudi) 13 Lundi de Pentecôte	
<b>Juillet</b>		6 Comité central (Zürich)					du 4.07 au 26.08
<b>Août</b>	31 Bureau	30 Conf. des Directeurs II/11 (Berne) 31 Conf. des Présidents (Berne)				1 <sup>er</sup> Fête nationale	
<b>Septembre</b>	14 Comité 28 Bureau	1 <sup>er</sup> Comité central (Zürich) 12 Réunion des parlementaires SSE/session (Berne)	14 Séance (Yverdon)	12 Bureaux (BT+GP)	5 Bureau "au vert" 15 Comité 16 Députés	8 Jeûne Genevois	
<b>Octobre</b>	12 Comité 19 Rencontre d'automne	5-6 Comité central (huis clos - Sursee)	28 Séance (Neuchâtel)	17 Bureaux (BT+GP)	7 Députés 10 Bureau  20 Comité		24-28 Vacances d'automne
<b>Novembre</b>	2 Bureau 16 Comité	8-9 Assemblée Délégués (Lucerne) 10 Assemblée plénière d'automne de constructionsuisse (Berne)		7 Bureaux (BT+GP)	11/24 Députés 21 Bureau		
<b>Décembre</b>	7 Bureau 14 Comité	5 Réunion parlement. / Direction SSE (Berne) 7 Comité central (Zürich)	14 Séance (Yverdon)	6 Bureaux (BT+GP)  16 Conseils Direction	8 Comité 9 Députés 19 Bureau	25 Noël 31 Restauration de la République	24-6 Vacances de Noël